

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2017

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

Alain PESEUX est nommé secrétaire de séance.

Absents excusés : Sophie DONEY (pouvoir donné à Jean-Louis VIENNET), Samuel PERRIN (pouvoir donné à Olivier DEVILLERS), Jean-Luc BORNE et Julien BILLOD-LAILLET.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 1^{er} juin 2017 : à l'unanimité.

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers DDT

1) Permis de construire

MARECHAL Françoise	10 rue des Tilles	Maison	Avis favorable
--------------------	-------------------	--------	-----------------------

Permis modificatifs :

SCI Terre Neuve 1 rue des Planches : Modification façades pour mise en conformité avec le règlement du permis d'aménager de la zone artisanale. **Avis favorable**

POUCHOL Bruno 1 route de Baume : Installation 2 velux. **Avis favorable**

2) Déclaration préalable

MULLER Alexis	9 rue d'Ornans	Rénovat° toiture et mise en place velux	Avis favorable
---------------	----------------	---	-----------------------

B- Retours dossiers DDT

1) Permis de construire

PETON Eric	5 rue des Lilas	Abri voiture	Accordé
------------	-----------------	--------------	----------------

2) Déclaration préalable

PATER Damien	50 Grande Rue	Pose fenêtre triangulaire en toiture	Accordé
DELLA SANTA C.	8 Hameau de l'Epine	Pose d'un mobil-home pendant une période de travaux	Non soumis à autorisation en cas de travaux sur habitation

C- Re-numérotation des habitations de Verrières du Grosbois

Dans le cadre des constructions à venir, il sera procédé à la renumérotation des rues de Verrières.

D- Divers

La commission « Urbanisme » propose une réflexion sur la suppression de la taxe d'aménagement (part communale) pour les abris de jardin.

III – Convention entre le Département du Doubs et la commune relative aux travaux d'aménagement de la traversée du village

Le Maire présente la convention du Conseil Départemental définissant les conditions techniques, administratives et financières de réalisation des travaux d'aménagement de la traversée du village dans la rue Elisée Cusenier.

La participation du Conseil départemental sera de 100% des frais de maîtrise d'œuvre de la réfection de la RD 133 et 100% du montant des travaux de réfection de la RD 133.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

IV – Communauté de Communes : convention de mise à disposition des services communautaires pour les travaux d'aménagement de la traversée du village

La Communauté de Communes apportera un accompagnement technique et administratif auprès de la commune pour la requalification des espaces publics de la traversée du village. 2 agents seront mis à disposition de la commune.

L'évaluation des frais de fonctionnement est de 15 demi-journées de travail sur 2 ans estimées à 2 625.00 €, modulable en cas de modification substantielle du projet ou des conditions de réalisation de la mission.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

V – Communauté de Communes : modification des statuts

- Passage du nombre de membres du bureau de 19 à 20 (suite à l'entrée de la commune des Premiers Sapins dans la Communauté de Communes)
- Changement du nom de la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel qui devient Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs
- Changement de l'adresse du siège de la Communauté de Communes qui devient 7 rue Denis Papin 25800 VALDAHON

L'exposé du maire entendu, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal accepte les modifications statutaires et autorise le Maire à signer tous documents y afférant.

VI – Ecole : dossiers subvention de la chaufferie bois et de rénovation des bâtiments

-Chaufferie bois : 145 000 € HT

L'instruction de la demande de subvention est en cours auprès du FEDER et serait comprise entre 42 000 et 72 500 €.

-Pour la totalité des travaux de rénovation de l'école qui se montent à 1 595 856 € HT, les subventions attendues sont :

- DETR-contrat de ruralité-FSIPL : (50%) : 797 928 €
- Conseil départemental : 162 000 € (75 000 € x 8 classes x 27%)
- Effilogis : plafonné à 50 000 €
- Syded : plafonné à 45 000 €

Jean-Marie ROUSSEL rappelle que Monsieur SETBON s'était engagé sur la seule rénovation de 2 classes, soit 400 000 € de travaux. La participation de l'Etat à hauteur de 50 % pour la rénovation complète du groupe scolaire est donc exceptionnelle. L'Etat a aussi décidé de déplafonner son aide pour les travaux de requalification des espaces publics, atteignant 50% d'aides sur un montant estimatif de travaux supérieur à 1.7 Million d'€.

VI – Ouverture d'une ligne de trésorerie

La commune est en attente de versements conséquents de recettes d'investissement.

En attendant le versement de ces recettes, il est proposé au Conseil d'ouvrir une ligne de trésorerie pour un montant maximum de 600 000 €, modulable en fonction des besoins.

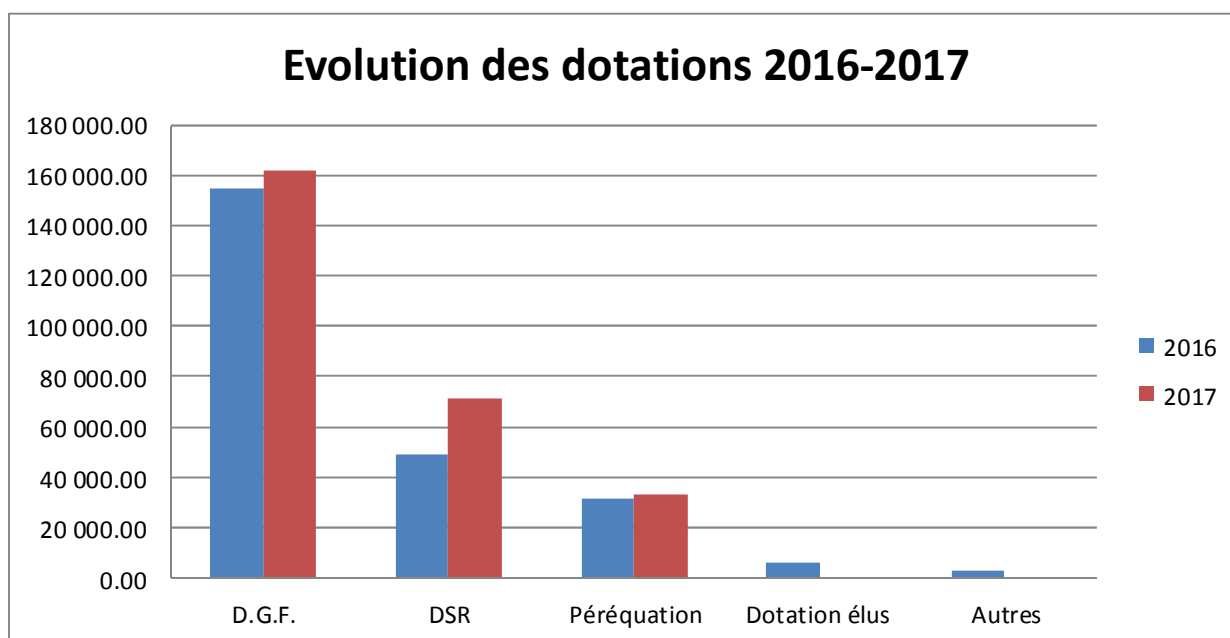
L'exposé du maire entendu, à l'unanimité des membres présents et représentés le Conseil municipal :

- autorise le Maire à signer le contrat de ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Epargne
- autorise le Maire à effectuer les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.

Présentation de l'évolution des dotations à la suite de la mise en place de la commune nouvelle :

	Etalans	Charbonnières	Verrières	Total 2016	2017	Evolution en %
D.G.F.	130 402.00	17 984.00	5 879.00	154 265.00	161 978.00	5.0%
DSR	44 972.00	3 532.00	304.00	48 808.00	71 096.00	45.7%
Péréquation	27 767.00	3 894.00		31 661.00	33 135.00	4.7%
Dotation élus		3 013.00	2 895.00	5 908.00	0.00	-100.0%
Autres		2 469.00		2 469.00	0.00	-100.0%
TOTAL				243 111.00	266 209.00	9.5%

L'évolution globale des dotations est de + 9.5 % dans un contexte général de baisse des dotations de l'Etat aux communes.



XIV - Questions diverses

➤ Ecole :

Nombre d'élèves : 218 inscrits pour septembre 2017.

A la rentrée scolaire 2017/2018, les classes de CP-CE1 et CM1 seront transférées à la mairie durant les travaux et un arrêt de bus sera temporairement créé devant la mairie.

Les travaux de rénovation du groupe scolaire débutant fin août 2017, les classes seront donc déménagées durant le mois de juillet.

➤ Commission « Forêt-Agriculture » :

Affouage : inscription en mairie du 1^{er} août au 31 octobre, payable d'avance par chèque de 35 € à l'ordre du Trésor Public.

➤ Démarrage reconstruction du pont SNCF à partir du 3 juillet : les travaux seront effectués de nuit lorsqu'il n'y a plus de passage de train, ce qui pourra occasionner des nuisances sonores pour les riverains.

➤ Une médaille de la reconnaissance sera remise à René MOREL le vendredi 7 juillet à 20h00 à l'espace Douge en remerciement de son investissement durant 40 années à la présidence de l'A.C.C.A., 63 années à la batterie fanfare et 38 années aux pompiers.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 24 juillet 2017 à 20h30.

➤ Levée de séance : 21h30.

Le Maire,
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance,
Alain PESEUX